

Conséquences psychotraumatiques de la prostitution

Bruxelles le premier octobre 2013

Dr Muriel SALMONA

Psychiatre-psychotraumatologue

Présidente de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie

RAPPORT ENTRE VIOLENCES SEXUELLES ET PROSTITUTION

- **La prostitution est une violence sexuelle**, elle est une atteinte à l'intégrité physique et psychique de la personne en situation prostitutionnelle, elle est une violation des droits humains, une atteinte à la dignité humaine, elle entraîne un taux important de troubles psychotraumatiques
- **la prostitution est une des conséquences psychotraumatiques des violences sexuelles** particulièrement de violences sexuelles subies dans l'enfance
- **pendant la situation prostitutionnelle les prostitué-e-s subissent très fréquemment d'autres violences sexuelles** : agressions sexuelles, viols

Les situations prostitutionnelles

- 1 **pendant la situation prostitutionnelle des violences graves, fréquentes et répétées: 71% des personnes prostituées ont subis des violences physiques** avec dommages corporels (clients, proxénètes), **63% ont subis des viols, 64% ont été menacées avec des armes, 75% ont été en situation de SDF à un moment de leur parcours, 89% veulent sortir de la prostitution**
- 1 **Une étude prospective aux USA sur 33 ans de 1969 femmes (John J. Potterat, 2003) a montré que pendant la situation prostitutionnelle les personnes prostituées ont un taux de mortalité bien plus important que la population générale** (femmes de même âge, mêmes origines) 459/100 000 contre 5,9/100 000 avec une moyenne d'âge de décès à 34 ans les causes de mortalité sont l'homicide, la prise de drogues, les accidents, l'alcool, la situation prostitutionnelle est l'activité la plus à risque de mort par homicides (clients, proxénètes) avec 204/100 000, le métier le plus dangereux aux USA étant à 29 homicides /100 000 pour les hommes et 4 homicides/100 000 pour les femmes).

Les situations prostitutionnelles

- 1 **Elles entraînent des conséquences graves sur la santé psychique, physique et sexuelle des femmes en situation prostitutionnelle**
- 1 **Et de graves troubles psychotraumatiques**
- 1 **Avec 68% à 80 % d'état de stress-post-traumatique**
 - **accompagnés de troubles de la personnalité très importants** (dissociation, dépersonnalisation, décorporalisation cf Judith Trinquart), perte d'identité, anesthésie émotionnelle et physique, «robotisation», auto-négligences
 - 1 **dissociation psychique** entre la personnalité prostituée et la personnalité "privée" de la personne prostituée
 - 1 **dissociation physique** avec des troubles de la sensibilité corporelle et sensorielle: hypesthésie, anesthésie, seuil de tolérance à la douleur élevé
 - **et de conduites addictives : drogues, alcool, psychotropes**

Les situations prostitutionnelles

- **L'absence de soins médicaux notamment, découlant de l'auto-négligence corporelle**, se fait ressentir de façon importante dans l'évaluation de l'état de santé des personnes prostituées :
- **D'ordre gynécologique** : peu ou pas de suivi, de surveillance ou de dépistage pour les MST (dont le sida), pour les cancers gynécologiques, pour les problèmes péri – ménopausiques, pour la contraception, pour les grossesses,....
- **D'ordre infectieux** : mauvaise prise en charge des problèmes infectieux en général (broncho – pulmonaires, ORL, cutanés, ...).
- **D'ordre traumatique** : conséquences physiques et psychiques des violences corporelles et sexuelles
- **D'ordre psychologique** avec les troubles psychotraumatiques

Les situations prostitutionnelles

- **En plus de toutes les violences subies le fait de subir :**
 - des rapports sexuels non désirés de manière répétitive
 - une marchandisation de son corps
 - un mépris de sa personnalité, un déni de ses désirs, une ignorance de son identité humaine (elle est interchangeable), une assimilation à un objet sexuel totalement soumis, des humiliations et des injures (en résumé tout ce qui fait le caractère humain unique d'une personne est nié et doit disparaître au bénéfice du rapport strictement commercial)
- **est une atteinte grave à la dignité pour toute personne vivant cette situation**
- **est extrêmement destructeur**
- **oblige à mettre en place des mécanismes de défense et des stratégies de survie**

RAPPORT ENTRE VIOLENCES SEXUELLES ET PROSTITUTION

- **Antécédents de nombreuses études montrent :**
 - **que le taux d'antécédents de violences sexuelles chez les personnes prostituées est extrêmement important**
 - que la relation entre violences sexuelles et entrée en prostitution est évidente
 - en 1978 aux États Unis à San Francisco, une étude montre que **80% des personnes prostituées enquêtées ont été victimes de violences sexuelles : 37% d'incestes, 33% de violences sexuelles, 60% de viols**
 - en 1981 aux États Unis une étude sur 200 des personnes prostituées montre que **60% avaient été maltraitées sexuellement à un âge moyen de 10 ans**
 - en 1986 aux États Unis une étude montre que **60 à 65% des personnes prostituées étudiées ont subi des violences sexuelles**

RAPPORT ENTRE VIOLENCES SEXUELLES ET PROSTITUTION

- en 2003 une étude de Mélissa Farley (dans 9 pays et 854 personnes prostituées) : **63% avec en moyenne 4 auteurs pour chaque enfant), la majorité des situations prostitutionnelles débutent avant 18 ans** (moyenne 13-14 ans)
- en 2008 une étude australienne montre que **75% des personnes prostituées ont subi des violences sexuelles avant 16 ans**
- en mars 2010 le CFCV collectif féministe contre le viol montre dans une étude faite sur les 187 appels de personnes prostituées reçus à la permanence viols-femmes-informations de 1998 à fin 2007 que **100% ont été agressées sexuellement avant d'avoir été exposées à la prostitution. 402 agresseurs ont été dénombrés soi**

RAPPORT ENTRE VIOLENCES SEXUELLES ET PROSTITUTION

1 pendant la situation prostitutionnelle

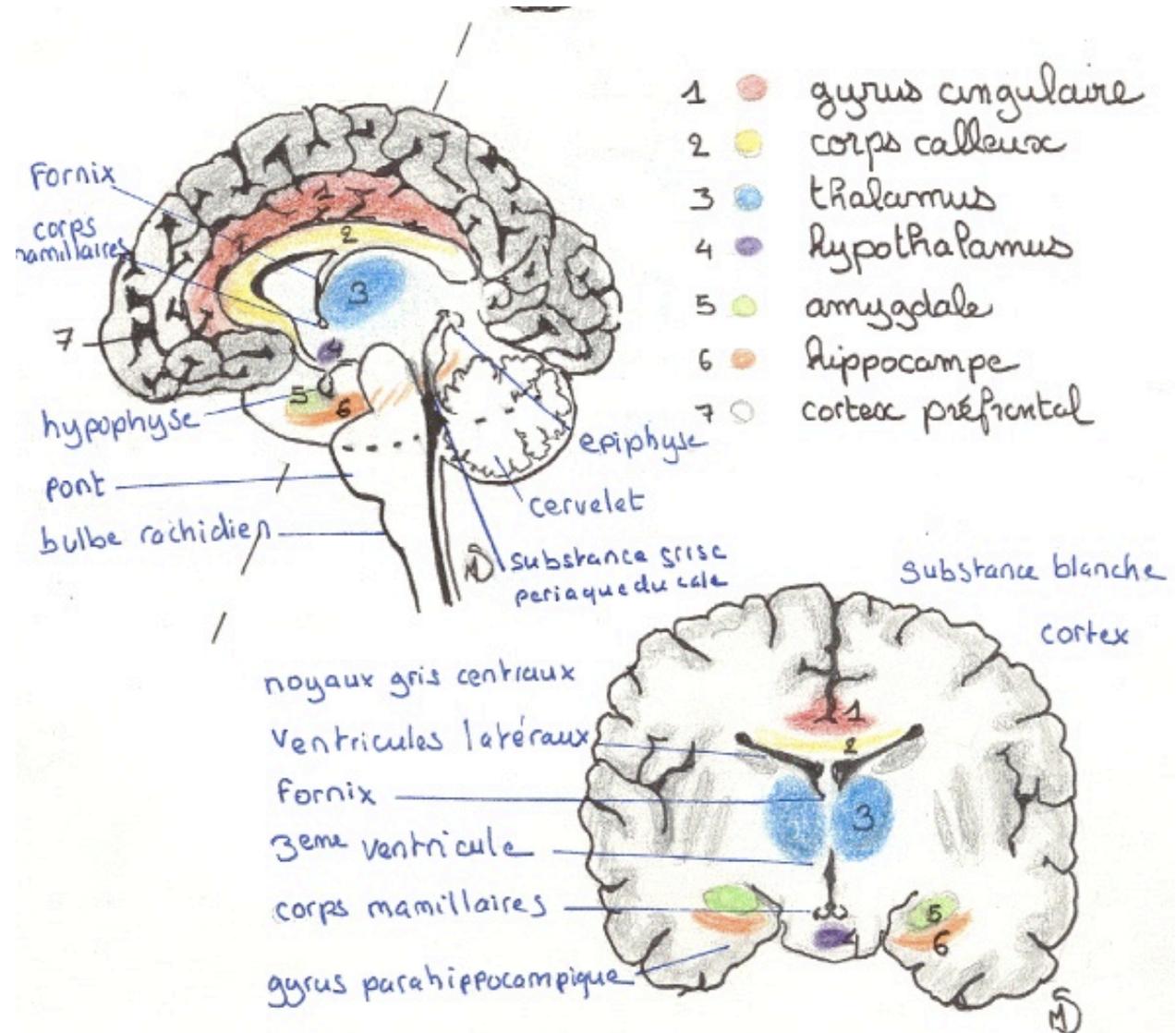
- des violences graves, fréquentes et répétées commises par majoritairement les clients et les proxénètes: 71% des personnes prostituées ont subis des violences physiques avec dommages corporels (clients, proxénètes),**
- 63% ont subis des viols,**
- 64% ont été menacées avec des armes, 75% ont été en situation de SDF à un moment de leur parcours, 89% veulent sortir de la prostitution**

conséquences neuro-biologiques des violences

- ❏ **l'impact des violences sexuelles chez les victimes est non seulement psychologique (avec des troubles psychotraumatiques très fréquents), mais également neuro-biologique**, (avec des atteintes de circuits neurologiques et des perturbations endocriniennes des réponses au stress).
- ❏ **Une étude récente menée par une équipe de chercheurs internationaux** (allemands, américains et canadiens), et publiée début juin 2013 dans l'"American Journal of Psychiatry", a mis en évidence des modifications anatomiques visibles par IRM de certaines aires corticales du cerveau de femmes adultes ayant subi dans l'enfance des violences sexuelles. ces aires corticales qui ont une épaisseur significativement diminuée par rapport à celles de femmes n'ayant pas subi de violences sont celles qui correspondent aux zones somato-sensorielles des parties du corps ayant été touchées lors des violences
- ❏ **Récemment, des altérations épigénétiques ont également été mises en évidence chez des victimes de violences sexuelles** dans l'enfance, avec la modification d'un gène (NR3C1) impliqué dans le contrôle des réponses au stress et de la sécrétion des hormones de stress (adrénaline, cortisol), altérations qui peuvent être transmises à la génération suivante.

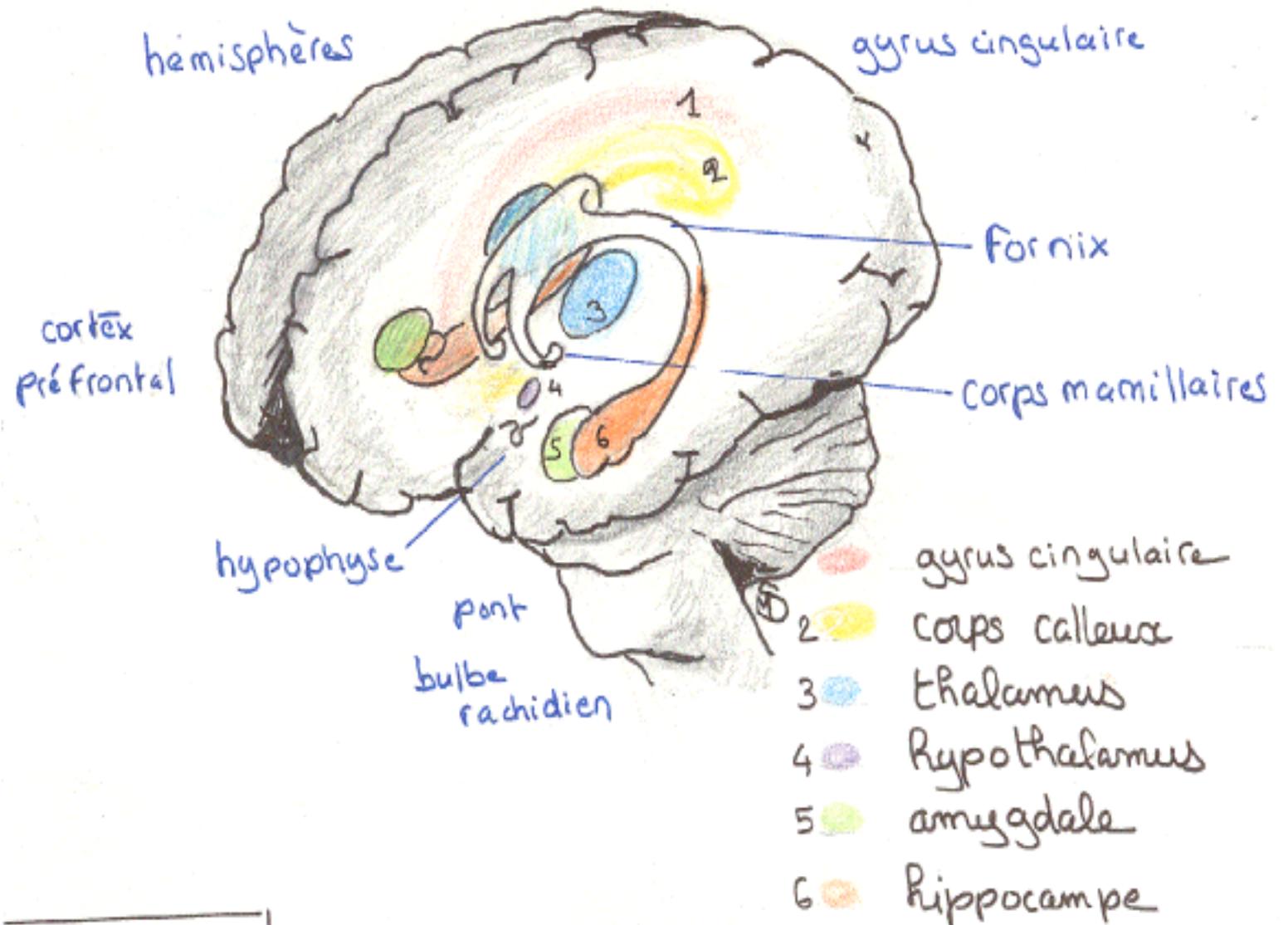
Le système limbique

- coupe frontale
- et sagittale



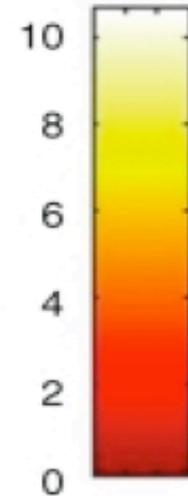
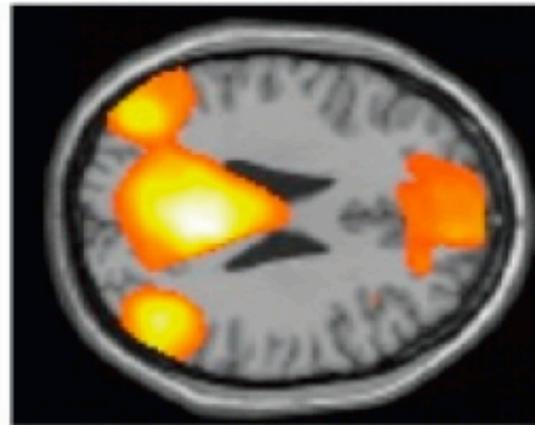
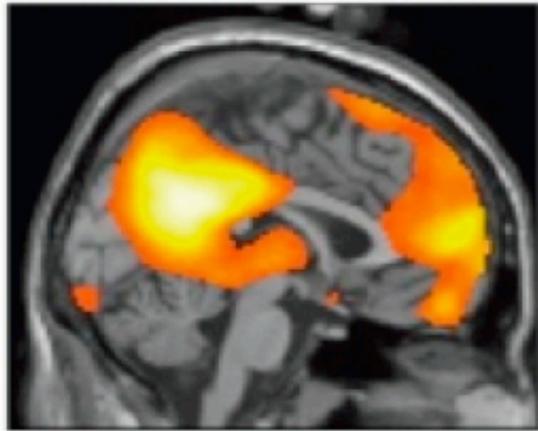
Le système limbique

- en 3 D

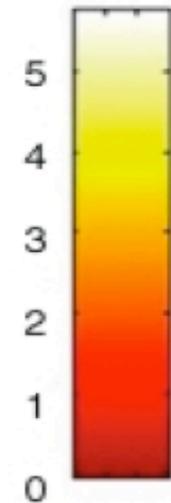
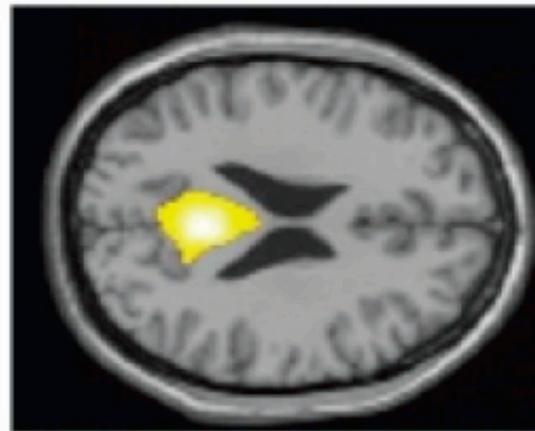
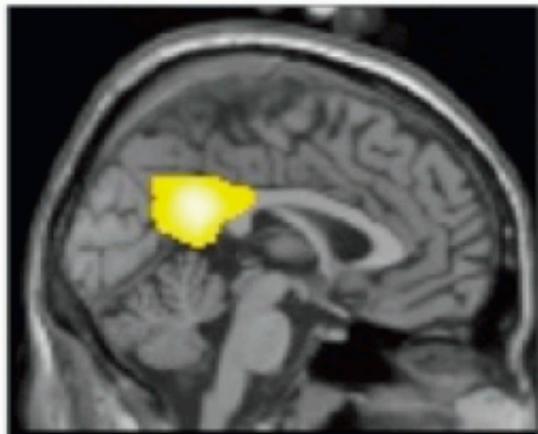


images IRM fonctionnelles

Controls: positive correlation 0, -56, 20



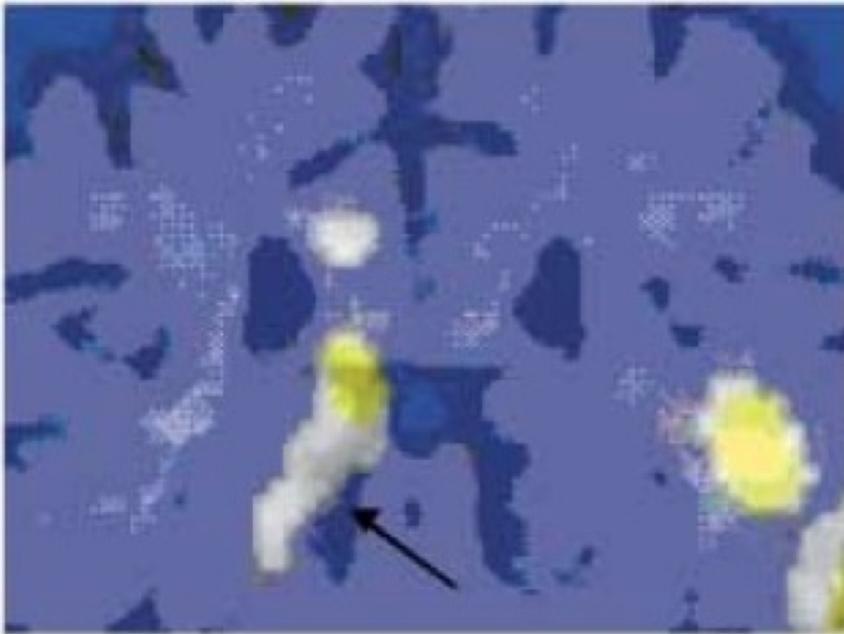
PTSD: positive correlation 0, -56, 20



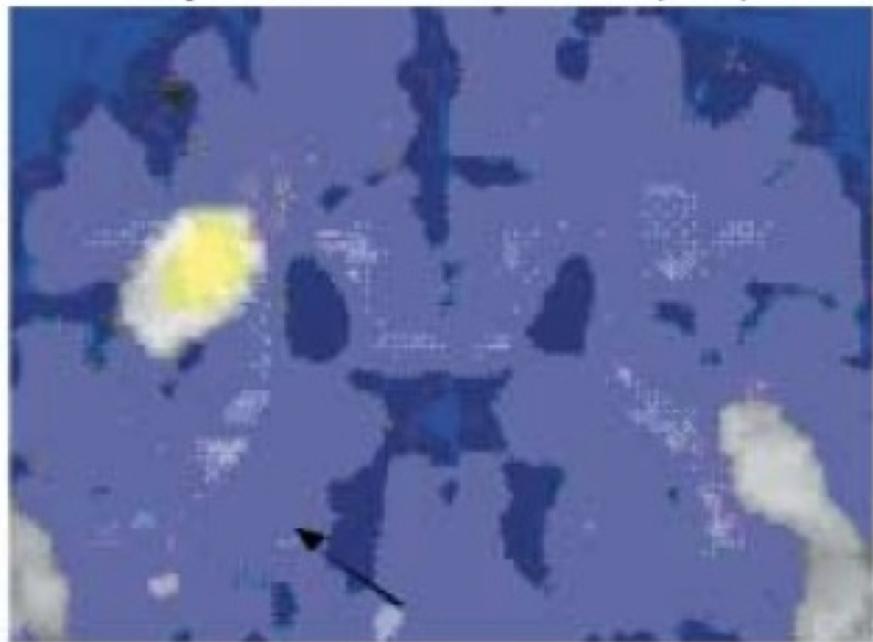
Images IRM fonctionnelles

- réponse de l'amygdale cérébrale et de l'hippocampe à un stimuli rappelant un traumatisme chez des victimes suivant la présence ou non de troubles psychotraumatiques

Subjects With Abuse and Without PTSD (N=12)



Subjects With Both Abuse and PTSD (N=10)



Le site memoiretraumatique.org

Site d'information de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie

www.memoiretraumatique.org

pour les professionnels et le grand public qui comprend des articles, des informations, la plaquette en téléchargement, des conduites à tenir en cas de violences, un annuaire de ressources, une bibliographie, etc.

Un blog stopauxviolences où sont publié de nombreux articles et informations :

- le site <http://memoiretraumatique.org/>
- le blog <http://stopauxviolences.blogspot.com/>



Rechercher dans le site

Accueil et actualités

Qui sommes nous ?

Psychotraumatismes

Violences

Que faire en cas de violences ?

La parole aux lecteurs

Liens et bibliographie



Contact



Documents à télécharger

ACCUEIL ET ACTUALITÉS

Visitez aussi notre blog [Stop aux violences familiales, conjugales et sexuelles](#)

[notre page Facebook](#)

[et les vidéos](#)

télécharger l' [Annuaire 2012 des associations locales et nationales de lutte contre les violences faites aux femmes](#)

A LA UNE

Voir le [blog consacré au livre à paraître](#)

A PARAÎTRE



Les violences sexuelles, très nombreuses en France, restent peu prises en considération par les acteurs médico-sociaux et politiques. Or, les conséquences psychotraumatiques de ces violences sont énormes en termes de santé publique. Cet ouvrage entend dénoncer une véritable loi du silence, qui empêche les victimes d'être réellement secourues et efficacement traitées. Un livre document qui éclaire, explique et interpelle ! « *Dès mes premiers contacts avec l'univers hospitalier, je fus révoltée par l'indifférence et l'insensibilité avec lesquelles beaucoup de médecins traitaient les patients victimes de violences ... Avec cet ouvrage, à la demande et au nom de tous mes patients qui ont participé activement à son élaboration, je vous propose de partager le fruit de toutes ces expériences et de cette recherche, en espérant contribuer à améliorer la prise en charge des victimes de violences, à mieux comprendre les mécanismes psychotraumatiques et leurs conséquences catastrophiques sur la santé et la qualité de vie des victimes, et à prévenir de nouvelles violences* ». Muriel Salmona

En librairie le 10/04/2013

Prix : 19.90€

Editions DUNOD



Rechercher dans le site

Accueil et actualités

Qui sommes nous ?

Psychotraumatismes

Violences

Que faire en cas de violences ?

La parole aux lecteurs

Liens et bibliographie



Contact et adhésion



Documents à télécharger

PSYCHOTRAUMATISMES

GÉNÉRALITÉS

MÉCANISMES

CONSÉQUENCES

MEMOIRE TRAUMATIQUE

CONDUITES A RISQUE

PLAQUETTE D'INFORMATION

ÉTUDES

DOSSIERS

TROUBLES COGNITIFS

GÉNÉRALITÉS

[DEFINITION, DESCRIPTION](#)

[BREF HISTORIQUE](#)

[LES TROUBLES PSYCHOTRAUMATIQUES SONT MÉCONNUS](#)

[RÉALITÉ DES TROUBLES PSYCHOTRAUMATIQUES](#)

[LES TROUBLES PSYCHIQUES LIÉS AU TRAUMATISME](#)

[LES AUTRES CONSÉQUENCES](#)

[PRONOSTIC ET CONCLUSION](#)

DÉFINITION

Les 2 définitions les plus complètes et les plus reconnues du psychotraumatisme sont :

- celle de Louis Crocq : «**phénomène d'effraction du psychisme et de débordement de ses défenses par les excitations violentes afférentes à la survenue d'un événement agressant ou menaçant pour la vie ou pour l'intégrité (physique ou psychique) d'un individu qui y est exposé comme victime, comme témoin ou comme acteur**».
- celle correspondant au DSM IV américain (catalogue des affections mentales) : **troubles présentés par une personne ayant vécu un ou plusieurs événements traumatiques ayant menacé leur intégrité physique et psychique ou celle d'autres personnes présentes, ayant provoqué une peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'horreur, et ayant développé des troubles psychiques lié à ce(s) traumatisme(s).**

Pour en faire un résumé et une synthèse on peut définir le psychotraumatisme

Comme l'ensemble des troubles psychiques immédiats, post-immédiats puis chroniques se développant chez une personne après un événement traumatique ayant menacé son intégrité physique et/ou psychique.

Ces troubles peuvent s'installer durant des mois, des années voire toute une vie en l'absence de prise en charge. Ils



VIOLENCES

GÉNÉRALITÉS

COMBATTRE LA VIOLENCE

DOSSIERS

VIOLENCES PHYSIQUES

VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES

VIOLENCES SEXUELLES

VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

VIOLENCES CONJUGALES

VIOLENCES SEXUELLES

page en cours de construction rédigée par le Dr Muriel Salmona

[1 - GÉNÉRALITÉS](#)

[2 - DÉNI ET ABSENCE DE RECONNAISSANCE DE LA GRAVITÉ DES VIOLENCES SEXUELLES](#)

[3 - SEXUALITÉ ET VIOLENCE : STÉRÉOTYPES ET FAUSSES REPRÉSENTATIONS](#)

[4 - VIOLENCES SEXUELLES COMMISES SUR LES MINEURS](#)

[5 - HISTORIQUE](#)

[6 - CONSÉQUENCES PSYCHOTRAUMATIQUES SPÉCIFIQUES AUX VIOLENCES SEXUELLES](#)

1 - GÉNÉRALITÉS

Définition des violences sexuelles

Il s'agit de violences à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un ou plusieurs individus **avec violence, contrainte, menace ou surprise**, c'est à dire sans le consentement de la personne visée. La contrainte prévue par la loi peut-être physique ou morale. La contrainte morale peut résulter chez les mineurs de la différence d'âge existant entre une victime et l'auteur des faits et de l'autorité de droit ou de fait que celui-ci exerce sur cette victime. Le viol qui est un crime étant défini comme *Tout acte de pénétration de quelque nature que ce soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise*. Vous trouverez les définitions précises de toutes les violences sexuelles et les textes de lois s'y rapportant sur la page du site [et la loi], et les délais de prescription sur la page du site [vos droits]

Les violences sexuelles n'ont rien à voir avec un désir sexuel ni avec des pulsions sexuelles, ce sont des armes très efficaces pour détruire et dégrader l'autre, le soumettre et le réduire à l'état d'objet et d'esclave. Il s'agit avant tout de dominer et d'exercer sa toute-puissance. Les viols sont des mises en scène de meurtre et sont de plus en plus utilisées comme des armes de guerre, de répression par la terreur (exemple de Conakry en septembre 2009), et de destruction massive dans le cadre de génocides, le TPR (tribunal pénal international pour le Rwanda) et le TPIY (tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie) ont reconnu les viols systématiques en Bosnie et au Rwanda



Rechercher dans le site

Accueil et actualités

Qui sommes nous ?

Psychotraumatismes

Violences

Que faire en cas de violences ?

La parole aux lecteurs

Liens et bibliographie



Contact et adhésion



Documents à télécharger

QUE FAIRE EN CAS DE VIOLENCES ?

QUE FAIRE ?

VOS DROITS

PRISE EN CHARGE

RESSOURCES

ET LA LOI

PROCEDURE JUDICIAIRE

QUE FAIRE ?

[SI VOUS SUBISSEZ DES VIOLENCES](#)

[SI VOUS AVEZ SUBI DES VIOLENCES](#)

[SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU PROCHE D'UNE VICTIME](#)

[SI VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ](#)

SI VOUS SUBISSEZ DES VIOLENCES

Quelles que soient les circonstances, votre comportement, ce que vous avez fait ou pas fait, les liens que vous avez avec l'auteur ou les auteurs des violences, l'état psychique de ce ou ces derniers (stress, colère, emprise de l'alcool ou de drogues, etc.), **IL-S N'AVAIENT PAS LE DROIT DE COMMETTRE CES VIOLENCES**. Il s'agit d'infractions pénales. **Souvent ce qui paraît plus ou moins excuser l'auteur fait en fait partie de circonstances aggravantes** (comme les liens familiaux, conjugaux, ou avec une personne ayant autorité, l'emprise sous alcool ou de drogues de la victime ou de l'auteur).

Comme toute personne vous avez un **DROIT UNIVERSEL** à la VIE, et au respect **DE VOTRE INTÉGRITÉ PSYCHIQUE ET PHYSIQUE, et DE VOTRE DIGNITÉ**.

Comme toute personne vous naissez et demeurez libre et égale en droit, personne ne peut déclarer avoir plus de droits que vous et de ce fait vous imposer par la force ou la pression ses volontés, et vous instrumentaliser en vous privant de votre libre arbitre.

Vos besoins fondamentaux (tout ce qui concerne la survie, l'intégrité et la dignité) et vos émotions ne peuvent être niés, votre consentement doit être respecté. Et si vous êtes dans une situation qui ne vous permet pas un consentement éclairé, comme une situation de vulnérabilité liée à l'âge (enfants, personne âgées), à la maladie, au handicap ou à une altération momentanée de la conscience (alcool, drogue,...), une contrainte psychologique est alors reconnue par la loi, qui permet par exemple de qualifier des violences sexuelles.

Il faut avant tout que vous soyez secouru-e, protégé-e et mis-e hors de danger. Demandez de l'aide, NE RESTEZ

POURQUOI PARLE-T-ON DE SIDERATION APRES UN VIOL

syndrome post-traumatique viol

Partager

Plus d'infos



[Pourquoi parle-t-on de sidération après un viol](#)

BAGNEUX, LE 12 MARS 2011 - UPP FEMMES DEBOUT - MURIEL SALMONA



UPP Femmes debout - table ronde Violences à L'égard des femmes - intervention de Muriel Salmona